

Mardi, 16 janvier 2018

M. Michel Germain, président de la commission
M. Georges Lanmafankpotin, commissaire
a/s M. Maxandre Guay-Lachance, coordonnateur du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Sujet : Amélioration du projet d'aménagement de nouveaux bassins d'eau de procédé et de sédimentation à la mine de Mont-Wright à Fermont, pour la conservation de la biodiversité.

Le projet d'aménagement de nouveaux bassins d'eau de procédé et de sédimentation à la mine de Mont-Wright à Fermont soulève des préoccupations sur la gestion et le maintien de la biodiversité locale. Je désire informer la commission sur l'extrême pauvreté des données disponibles sur la biodiversité des insectes dans les environnements récepteurs. Une expédition entomologique réalisée tout récemment dans la région de Fermont montre à quel point les communautés de papillons (lépidoptères), de libellules (odonates) et de bourdons (hyménoptères du genre *Bombus*) sont singulières et méconnues dans cette région subarctique du Québec (rapport ci-joint, déposé avec l'accord des coauteurs et de l'éditeur : Savard et coll., 2018). Les efforts bénévoles consacrés jusqu'à maintenant pour les inventorier sont insuffisants pour en apprécier toute la richesse et pour en assurer leur conservation.

La connaissance de la biodiversité du complexe des milieux humides de la vallée de la rivière aux Pékans et de celle des sommets alpins des monts environnants – zones exposées aux rejets et aux retombées atmosphériques de contaminants provenant des activités minières – s'avère primordiale afin de s'assurer de

l'efficacité des mesures d'atténuation prévues au projet. Une acquisition de connaissances suffisantes permettrait d'identifier des espèces indicatrices pour une surveillance adéquate de la biodiversité de la rivière au Pékans et des sommets avoisinants. Des insectes aquatiques – en particulier des espèces d'odonates, également dépendantes des milieux forestiers – et des insectes terrestres – en particulier des espèces de lépidoptères et de pollinisateurs inféodées aux sommets dénudés d'arbres – peuvent répondre rapidement aux perturbations et ainsi permettre une meilleure gestion des activités humaines pouvant en être la cause.

Le statut légal d'aire protégée de la réserve aquatique projetée de la rivière Moisie permettra une surveillance à long terme de la situation environnementale. Par contre, aucun mont en marge de la vallée de la rivière aux Pékans, ni ailleurs dans la région de Fermont, ne possède un statut de conservation. Cette lacune doit être comblée pour améliorer le projet afin d'assurer le maintien de la biodiversité locale par la création d'une aire protégée qui permettra une vigilance à moyen et long terme. Pour des motifs d'intérêt public, le programme de compensation devrait ainsi inclure la protection de deux monts au sommet alpin situés à proximité des bassins et des parcs à résidus (voir figure 1).

Je vous remercie, Messieurs les commissaires Germain et Lanmafankpotin, de l'attention que vous porterez aux lacunes soulevées afin d'améliorer ce projet minier dans une perspective de développement durable.



Michel Savard, M. Sc.
306, rue Rimbaud
Saguenay (Québec) G7H 7A6

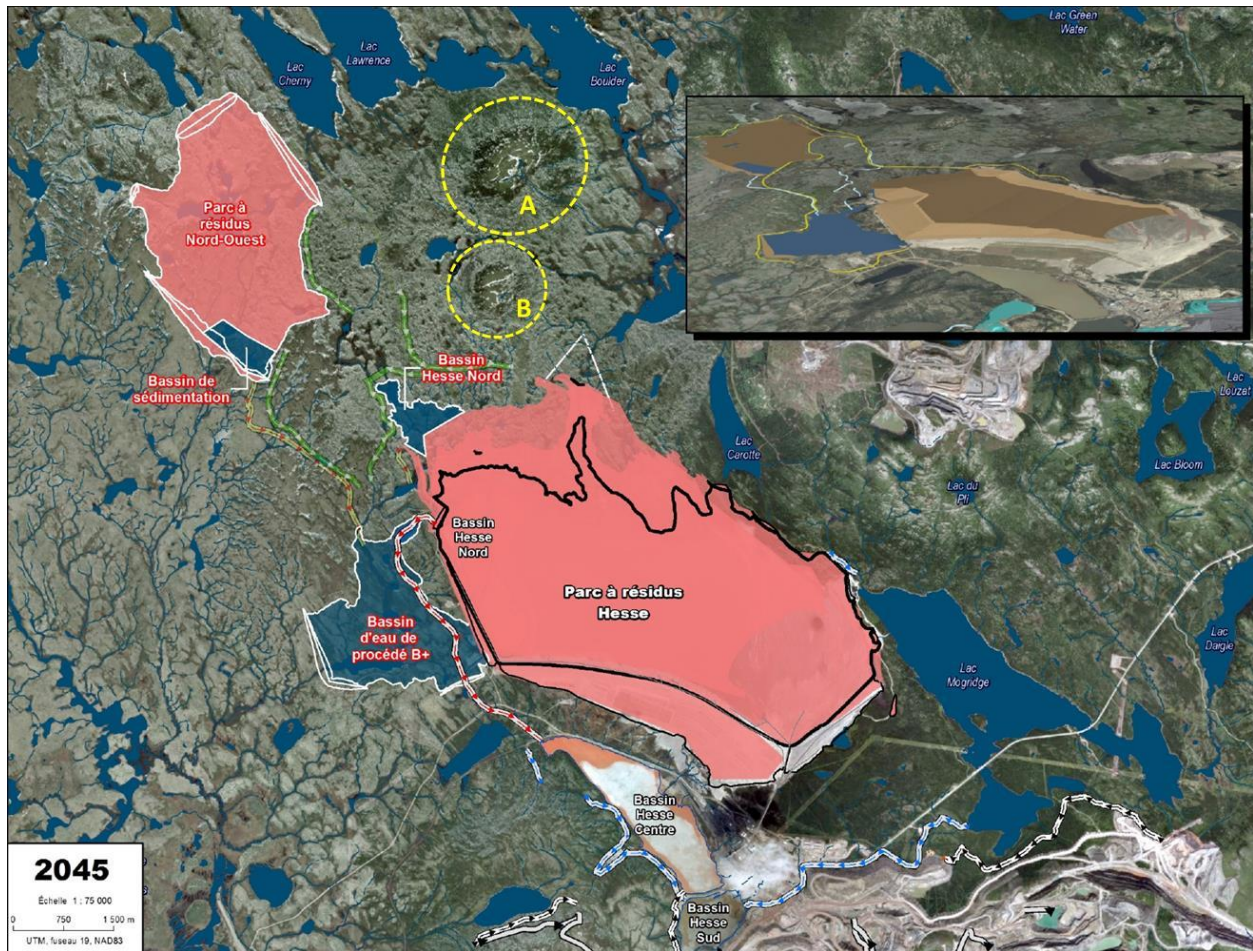


Figure 1. Création d'une aire protégée, visant deux monts au sommet alpin (A et B), à inclure au programme de compensation du projet minier. (Source de l'image : ArcelorMittal, 19 décembre 2017, DA1, diapositive 14).

Pj : Savard, M., C. Bélanger, S. Boivin et D. Handfield, 2018. Expédition entomologique dans la région de Fermont du 14 au 21 juillet 2017 : inventaire des lépidoptères (Lepidoptera), des libellules (Odonata) et des bourdons (Hymenoptera : Apidæ : Bombinæ) dans la réserve aquatique de la rivière Moisie et le plateau montueux avoisinant. Rapport déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction des aires protégées. Entomofaune du Québec (EQ) inc., Saguenay, 46 pages.

Fin du document